



**Zone Spéciale de Conservation
« Mont Ventoux »
FR9301580**

Bilan d'animation 2017



Février 2018



Table des matières

| | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | Le site Natura 2000 du Mont-Ventoux | 3 |
| 1.1 | <i>Fiche d'identité.....</i> | 3 |
| 1.2 | <i>L'animation.....</i> | 3 |
| 1.3 | <i>Habitats et espèces du site</i> | 3 |
| 1.4 | <i>Missions de la structure animatrice</i> | 6 |
| 2 | Bilan d'animation pour l'année 2017 | 7 |
| 2.1 | <i>Gestion des habitats et des espèces.....</i> | 7 |
| - | Contrat : Adaptation des points d'eau pour les espèces patrimoniales du site, notamment les chauves-souris..... | 7 |
| - | Contrat : Réfection des enclos de suivi | 7 |
| - | Contrat : Rétablissement de milieux ouverts à la Jousserène | 8 |
| - | L'accompagnement des organisateurs d'évènements sportifs | 8 |
| 2.2 | <i>Evaluation des incidences des projets</i> | 9 |
| 2.3 | <i>Suivis scientifiques et techniques.....</i> | 9 |
| - | Stage : Analyse de l'évolution des milieux ouverts du site Natura 2000 | 9 |
| - | Alpages Sentinelles : un espace de dialogue pour anticiper l'impact des aléas climatiques | 11 |
| - | Observatoire ORCHAMP : Observatoire des Relations Climats-Homme-milieu Agro-sylvo-pastoraux du Massif alPin | 11 |
| - | Inventaire et cartographie des habitats naturels et de la flore d'intérêt communautaire du site Natura 2000..... | 12 |
| 2.4 | <i>Information, communication et sensibilisation</i> | 12 |
| - | Exposition : Vaucluse, Ventoux, Voyage en biodiversité ! | 12 |
| - | Fête de la forêt..... | 12 |
| - | Bilan des 15 ans d'animation du site Natura 2000 du Mont Ventoux..... | 13 |
| - | Création d'un centre de documentation en ligne | 13 |
| - | Réédition de la plaquette du site Natura 2000 | 14 |
| 2.5 | <i>Opération « Nettoyons le Ventoux ».....</i> | 14 |
| 2.6 | <i>Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité.....</i> | 15 |
| - | Projet de Parc Naturel Régional du Mont Ventoux..... | 15 |
| - | Réhabilitation du sommet du Mont Ventoux..... | 15 |
| - | Examen périodique de la Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux (RBMV)..... | 15 |
| 2.7 | <i>Gestion administrative et financière, et animation du site.....</i> | 16 |
| - | Animation générale du site | 16 |
| - | Une évolution dans la convention entre l'Etat et le SMAEMV pour l'animation des sites Natura 2000 du Mont Ventoux et des Gorges de Nesque | 16 |
| - | Actualisation du Formulaire Standard de Données du site | 16 |
| 2.8 | <i>Frais annexes</i> | 16 |
| 3 | Synthèse du temps passé – Année 2017 | 17 |

1 Le site Natura 2000 du Mont-Ventoux

1.1 Fiche d'identité

| | |
|----------------------------------|---|
| Site Natura 2000 | Mont-Ventoux |
| Code FSD | FR9301580 |
| Directive concernée | Habitats Faune Flore 92/43/CE |
| Validation du DOCOB (Préfecture) | Septembre 2000 |
| Animateur (2015-2017) | Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux (SMAEMV) |
| Surface | 3 134 ha |

1.2 L'animation

| | | |
|---|---|----------------------|
| Président de COPIL | Luc REYNARD | |
| Structure animatrice depuis 2011 | Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux (SMAEMV) | |
| Personnel affecté à l'animation | 1 chargé de mission Natura 2000 à temps partiel : 50% | |
| Autre site Natura 2000 animé par le chargé de mission | Gorges de la Nesque FR9302003 | |
| Temps prévisionnel d'animation du DOCOB | Chargé de mission | 100 jours/an environ |
| Période d'animation | 1 janvier 2015 au 31 décembre 2017 | |

1.3 Habitats et espèces du site

Sur un total de 15 habitats d'intérêt communautaire, deux sont d'intérêt communautaire prioritaire (identifiés par un *). Ceux-ci sont présentés dans le tableau ci-dessous.

| | Code EUR 27 | Libellé EUR 27 | Surface |
|----------------------|-------------|---|-----------------|
| Habitats forestiers | 9150 | Hêtraie et hêtraie-sapinière xérothermophile | 637.87 |
| | 9330* | Forêt de chênes verts supra-méditerranéenne | 99.82 |
| | 9340 | Forêts montagnardes et subalpines à Pin à crochets sur calcaire | 27.26 |
| Habitats rocheux | 6110* | Pelouse calcaire karstique ou rupicole* | 17.75 |
| | 8120 | Eboulis sommitaux | 147.21 |
| | 8130 | Eboulis ouest méditerranéens et thermophiles | 192.76 |
| | 8210 | Falaises (groupement rupestre du Potentillon caulescentis) | 33.08 (en plan) |
| | 8310 | Grottes non exploitées par le tourisme | 2 inventoriées |
| Habitats de pelouses | 6170 | Pelouse calcicole subalpine à Elyno-Sesleriatea | 35.72 |
| | 6210 | Pelouse mésophile à Brome érigé | 27.07 |
| | 6210 | Pelouse du Xérobromium erecti | 212.01 |
| Habitats arbustifs | 4060 | Lande à Genévrier nain et hémisphérique | 97.60 |
| | 4090 | Lande hérisson à Genêt de Villars | 25.55 |
| | 5110 | Fourrés préforestiers d'affinités médio-européennes | 33.57 |
| | 5214 | Matorral à Genévrier commun et Genévrier de Phénicie | 4.2 |

Initialement, le Formulaire Standard de Données du site faisait état de 28 espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire sur le site. Néanmoins, les résultats des récents inventaires, réalisés notamment sur les populations chiroptérologiques du site en font apparaître de nouvelles. Ainsi, ce sont au moins 42 de ces espèces protégées qui évoluent au sein du périmètre du site aujourd'hui :

| | Nom vernaculaire | Nom latin | Statut |
|------------------------|-----------------------------|----------------------------------|--------------|
| Mammifères | Petit rhinolophe | <i>Rhinolophus hipposideros</i> | PN, DH2 et 4 |
| | Grand rhinolophe | <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> | PN, DH2 et 4 |
| | Petit murin | <i>Myotis blythii</i> | PN, DH2 et 4 |
| | Grand murin | <i>Myotis myotis</i> | PN, DH2 et 4 |
| | Murin à oreilles échancrées | <i>Myotis emarginatus</i> | PN, DH2 et 4 |
| | Murin de Bechtein | <i>Myotis bechsteini</i> | PN, DH2 et 4 |
| | Barbastelle d'Europe | <i>Barbastella barbastellus</i> | PN, DH2 et 4 |
| | Minioptère de Schreibers | <i>Miniopterus schreibersi</i> | PN, DH2 et 4 |
| | Vespère de Savi | <i>Hypsugo savii</i> | PN, DH4 |
| | Murin à moustache | <i>Myotis mystacinus</i> | PN, DH4 |
| | Murin de Natterer | <i>Myotis nattereri</i> | PN, DH4 |
| | Murin de Daubenton | <i>Myotis daubentoni</i> | PN, DH4 |
| | Sérotine bicolore | <i>Vespertilio murinus</i> | PN, DH4 |
| | Sérotine commune | <i>Eptesicus serotinus</i> | PN, DH4 |
| | Pipistrelle soprane | <i>Pipistrellus pygmaeus</i> | PN, DH4 |
| | Pipistrelle commune | <i>Pipistrellus pipistrellus</i> | PN, DH4 |
| | Pipistrelle de Kuhl | <i>Pipistrellus kuhlii</i> | PN, DH4 |
| | Pipistrelle de Nathusius | <i>Pipistrellus nathusii</i> | PN, DH4 |
| | Oreillard roux | <i>Plecotus auritus</i> | PN, DH4 |
| | Oreillard montagnard | <i>Plecotus macrobullaris</i> | PN, DH4 |
| Oreillard gris | <i>Plecotus austriacus</i> | PN, DH4 | |
| Molosse de Cestoni | <i>Tadarida teniotis</i> | PN, DH4 | |
| Noctule de Leisler | <i>Nyctalus leisleri</i> | PN, DH4 | |
| Chamois | <i>Rupicapra rupicapra</i> | PN, DH4 | |
| Loup | <i>Canis lupus*</i> | PN, DH2 et DH4 | |
| Flore | Ancolie de Bertoloni | <i>Aquilegia bertolonii</i> | PN, DH2 et 4 |
| | Buxbaumie verte | <i>Buxbaumia viridis</i> | PN, DH2 |
| | Gentiane jaune | <i>Gentiana lutea</i> | PN, DH5 |
| Invertébrés | Apollon | <i>Parnassius</i> | PN, DH4 |
| | Azurée du Serpolet | <i>Maculinea arion</i> | PN, DH4 |
| | Ecaille chinée | <i>Euplagia quadripunctaria*</i> | DH2 |
| | Alexanor | <i>Papilio alexanor</i> | PN, DH4 |
| | Rosalie des Alpes | <i>Rosalia alpina*</i> | PN, DH2 et 4 |
| | Lucane cerf-volant | <i>Lucanus cervus</i> | DH2 |
| Grand capricorne | <i>Cerambyx cerdo</i> | PN, DH2 et 4 | |
| Reptiles et batraciens | Vipère d'Orsini | <i>Vipera ursinii</i> | PN, DH2 et 4 |
| | Couleuvre d'Esculape | <i>Elaphe longissima</i> | PN, DH4 |
| | Couleuvre verte et jaune | <i>Coluber viridiflavus</i> | PN, DH4 |
| | Coronelle lisse | <i>Coronella austriaca</i> | PN, DH4 |
| | Lézard vert | <i>Lacerta viridis</i> | PN, DH4 |
| | Lézard des murailles | <i>Podarcis muralis</i> | PN, DH4 |
| Alyte accoucheur | <i>Alytes obstetricans</i> | PN, DH4 | |

: Nouvelles espèces

DH4 : Annexe 4 de la Directive Habitat

PN = Protection Nationale DH2 = Annexe 2 de la Directive Habitat

Dans le tableau précédent, il n'est fait mention que des espèces inscrites aux annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore. Néanmoins, la situation géographique, climatique, édaphique ou encore le gradient altitudinal du Mont-Ventoux concourent à une richesse spécifique exceptionnelle, peu importe le compartiment de la biodiversité étudiée. Bien que toutes ces espèces ne puissent être citées ici, elles font également l'objet de considérations lors des différentes actions du SMAEMV.

Pour atteindre les objectifs définis dans le DOCOB, de nombreuses actions ont été identifiées :

| Codes action | Libellé |
|--|--|
| Gestion forestière et activités cynégétiques (GF) | |
| S[GF]-1 | Suivis des effectifs des grands ongulés dans le cadre du maintien de l'équilibre forêt/gibier |
| S[GF]-2 | Suivi de l'habitat "hêtraie et hêtraie-sapinière" |
| I[GF]-1 | Reconduction de la Réserve domaniale de chasse |
| I[GF]-2 ; II[GF]-1 IV[GF]-1 | Coupes forestières programmées accompagnées de clauses techniques spécifiques Natura 2000 |
| III[GF]-1 | Suivi de la forêt naturelle de Pin à crochets du Mont Ventoux |
| Sauvegarde des milieux ouverts (MO) | |
| S[MO]-1 | Suivi scientifique de l'évolution qualitative de la végétation des milieux ouverts |
| S[MO]-2 | Suivi pratique de l'impact du pastoralisme sur les milieux ouverts |
| II[MO,SE]-1 | Réouverture et entretien des pelouses de la Bergerie de l'Avocat |
| III[MO]-1 | Sauvegarde des pelouses à Genêt de Villars sur la Tête des Mines |
| III[MO,SE]-2 | Travaux de débroussaillage sur la Plaine de Chois |
| III[MO]-3 | Sauvegarde des éboulis sommitaux et des pelouses des crêtes centrales |
| III[MO]-4 | Coupes fines de Pin à crochets dans les éboulis sommitaux |
| III[MO]-5 | Etude de la dynamique de colonisation des milieux ouverts par les espèces ligneuses en versant sud |
| III[MO]-6 | Aménagement du parking du Radar de l'aviation civile |
| IV[MO]-1 | Sauvegarde des pelouses à Brome érigé |
| Accueil du public et communication (AP) | |
| I[AP]-1 | Projet de réhabilitation du sommet du Mont Ventoux |
| I[AP]-2 | Aménagement des abords du Trou soufflant |
| S[AP]-1 | Mise en conformité des documents de gestion du territoire en cours d'applications |
| S[AP]-2 | Entretien des équipements de protection du site et de sensibilisation du public |
| S[AP]-3 | Suivis de la fréquentation du site Natura 2000 |
| S[AP]-4 | Gestion de l'activité touristique dans le site Natura 2000 |
| S[AP]-5 | Enlèvement des épaves et autres débris volumineux |
| S[AP]-6 | Sensibilisation, information du public et surveillance renforcée sur le site |
| S[AP]-7 | Information et références à Natura 2000 dans les plaquettes et Topo-guides de présentation du Mont Ventoux |
| S[AP]-8 | Programme de communication envers le grand public sur le site Natura 2000 |
| S[AP]-9 | Cellule observatoire des publications éditées sur le site |
| Animation du Document d'Objectifs du site | |
| S1 | Animation et mise en oeuvre de la politique Natura 2000 du site |
| S2 | Suivi photographique des habitats |

| Sauvegarde des milieux ouverts (MO) | |
|--|--|
| S[MO]-1 | Suivi scientifique de l'évolution qualitative de la végétation des milieux ouverts |
| S[MO]-2 | Suivi pratique de l'impact du pastoralisme sur les milieux ouverts |
| II[MO,SE]-1 | Réouverture et entretien des pelouses de la Bergerie de l'Avocat |
| III[MO]-1 | Sauvegarde des pelouses à Genêt de Villars sur la Tête des Mines |
| III[MO,SE]-2 | Travaux de débroussaillage sur la Plaine de Choix |
| III[MO]-3 | Sauvegarde des éboulis sommitaux et des pelouses des crêtes centrales |
| III[MO]-4 | Coupes fines de Pin à crochets dans les éboulis sommitaux |
| III[MO]-5 | Etude de la dynamique de colonisation des milieux ouverts par les espèces ligneuses en versant sud |
| III[MO]-6 | Aménagement du parking du Radar de l'aviation civile |
| IV[MO]-1 | Sauvegarde des pelouses à Brome érigé |
| Sauvegarde des espèces (SE) | |
| S[SE]-1 | Création de zones boisées conservées en vieillissement |
| S[SE]-2 | Adaptation des points d'eau créés ou rénovés aux besoins des chauves souris |
| S[SE]-3 | Etudes et suivis des chauves-souris au sein du site Natura 2000 |
| S[SE]-4 | Inventaire et suivi concernant les reptiles et les amphibiens |
| S[SE]-5 | Suivis de la flore remarquable |
| S[SE]-6 | Suivis des populations des deux papillons Appolon et Alexanor |
| I[SE]-1 | Création d'une Réserve Biologique Domaniale |
| I[SE]-2 | Recherche du Taupin violacé |
| I[SE]-3 | Gestion concertée de l'activité spéléologique |
| HS[SE]-1 | Campagne de sensibilisation auprès des propriétaires de chalets sur le traitement des boiseries |
| II[SE]-2 | Préservation de la Vipère d'Orsini en périphérie immédiate du site Natura 2000 |
| III[SE]-1 | Suivi de la Vipère d'Orsini sur la Plaine de Choix |

1.4 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB en lien avec Natura 2000 s'articulent autour des six volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation du site

2 Bilan d'animation pour l'année 2017

2.1 Gestion des habitats et des espèces

- **Contrat : Adaptation des points d'eau pour les espèces patrimoniales du site, notamment les chauves-souris.**

Le tarissement estival d'un des rares points d'eau anciennement pérenne du mont Ventoux est la preuve que cette ressource tend à se raréfier sur le massif. À l'inverse, il existe de nombreuses citernes (pastorales ou DFCI) dispatchées sur l'ensemble du site Natura 2000. Inspiré d'une fiche action du DOCOB, un important travail de préparation et plusieurs temps d'échanges avec l'ONF ont permis en 2016 d'envisager l'adaptation de ces équipements afin de garantir un meilleur accès à l'eau pour la faune sauvage.

Ce travail a permis de réaliser un inventaire des points d'eau, évaluer leur intérêt environnemental et la faisabilité technique et financière de chaque site. Ainsi, 4 sites ont été choisis et feront l'objet d'un travail plus approfondi : la citerne pastorale de la Tête des Mines, la fontaine de la Font d'Angiou, la Source du Contrat au Mont Serein et la citerne pastorale de la Fayet Puante.

Ne disposant pas de fonds propres et compte tenu des nouvelles modalités de financement des contrats Natura 2000, le SMAEMV ne peut assumer le portage financier de ce projet. En l'absence de maître d'ouvrage en 2017, aucun contrat n'a pu être déposé. Toutefois, cette action reste inscrite au plan d'action 2018-2020 et le SMAEMV mettra tout en œuvre pour faire émerger les conditions nécessaires à sa réalisation.

- **Contrat : Réfection des enclos de suivi**

Un contrat porté en 2002 par l'ONF a permis l'installation d'un ensemble d'enclos-exclos sur le Ventouret. Ce dispositif, complété par d'autres enclos forme désormais un réseau d'observation des milieux ouverts prairiaux sur le Ventoux. Celui-ci est pleinement intégré dans la démarche Alpagnes sentinelles et a été l'élément central d'un stage porté cette année par le SMAEMV, relatif à l'étude de l'évolution des milieux ouverts (voir paragraphe dédié à la page 8).

Néanmoins, ce dispositif âgé de 15 ans montre des signes de dégradation dus à la neige, à des chutes de branches ou des dégradations d'origine humaine. Aussi, ceux-ci ne peuvent plus remplir pleinement leur rôle. En 2016, le SMAEMV et l'ONF ont étudié les modalités de réparation des enclos et un contrat de réhabilitation a été déposé en 2017 par l'ONF. Les travaux devraient être réalisés en 2018.



Image 1 : Enclos dégradé aux Herboux

- **Contrat : Rétablissement de milieux ouverts à la Jousserène**



Image 2 : L'évacuation des arbres a permis de considérablement rouvrir ce milieu rapidement colonisé par les ligneux. Une intervention prochaine sur les genévriers permettra de restaurer pleinement ce milieu, encore ouvert il y a quelques années.

Compte tenu de l'intérêt biologique des éboulis sommitaux du mont Ventoux et de la nécessité de soutenir le pastoralisme par l'entretien des milieux naturels, l'ONF et le SMAEMV ont souhaité mettre en œuvre une opération de réouverture de milieu, au sud de l'observatoire, au lieu-dit « La Jousserène ». Pour cela, afin d'alléger les coûts du contrat et faciliter l'élimination des genévriers, une intervention forestière en octobre 2016 a permis d'exporter une grande partie des arbres qui peuplaient la zone. L'année 2017 devait conduire à déposer un contrat Natura 2000 afin de réduire la proportion de genévriers sur environ 3 hectares. Toutefois, l'analyse des modalités d'intervention réalisée en 2017 n'a pas permis de valider l'option envisagée. En effet, les services du SDIS ont indiqué qu'un écobuage sur une surface aussi réduite n'était pas adapté. Un autre maître d'ouvrage devra alors être identifié pour mener à bien cette opération inscrite au programme d'action 2018-2020.

- **L'accompagnement des organisateurs d'évènements sportifs**

Ayant fait l'objet d'un stage en 2016, cette thématique a abouti à la réalisation d'un guide lié à l'organisation des manifestations sportives. Cet outil permet aujourd'hui d'accompagner les organisateurs dans la préparation de leurs événements sportifs, en leur mettant à disposition les éléments de connaissance nécessaires à l'organisation d'une manifestation sportive compatible avec le respect du patrimoine naturel du massif du mont Ventoux. Ainsi, il rappelle les obligations réglementaires (administratives, fédérales, de sécurité...), invite à consulter les structures gestionnaires le plus en amont possible, aide à mesurer l'incidence de la manifestation sportive sur les espaces naturels traversés, sensibilise les organisateurs au respect de l'environnement et l'incite à organiser une manifestation écoresponsable.

La présentation officielle de ce guide élaboré en partenariat avec la Sous-Préfecture de Carpentras, a été l'occasion de réunir plusieurs dizaines de personnes. Un verre de l'amitié, accompagné des spécialités du Ventoux est venu ponctuer ce moment, pour le plus grand plaisir du public présent. Suite à cette présentation, le guide a été massivement diffusé auprès des partenaires, institutions, fédérations diverses et organisateurs d'évènements sportifs.

2.2 Evaluation des incidences des projets

Alors que les deux années précédentes avaient vu le nombre d'évaluations des incidences Natura 2000 augmenter drastiquement (+384% entre 2014 et 2016), seule une légère augmentation a été observée en 2017. Au total, 36 avis ont été formulés par l'animateur lors desquels des conseils ont pu être prodigués.

Avec la publication du guide présenté précédemment et la mise à disposition d'une série de panneaux de sensibilisation, la prise en compte de la biodiversité et l'atténuation des impacts potentiels s'améliorent un peu plus sur le mont Ventoux.



Image 3 : Exemples de panneaux mis à disposition lors d'événements sportifs sur le mont Ventoux

2.3 Suivis scientifiques et techniques

- Stage : Analyse de l'évolution des milieux ouverts du site Natura 2000

En 2003-2004, plusieurs enclos ont été installés par l'Office National des Forêts (ONF) d'après une action prévue dans le DOCOB du site. Celle-ci prévoyait de suivre l'impact de l'abrutissement et l'évolution des milieux ouverts dans le temps. Afin d'appréhender cette dernière problématique à l'échelle du massif, le SMAEMV a développé ce dispositif pour l'appliquer à l'ensemble des crêtes soumises au pâturage. Il a alors été réadapté afin de l'intégrer pleinement à la démarche Alpages Sentinelles. Au-delà de cette thématique, ce stage a été l'occasion de renouveler deux autres suivis : le protocole de suivi de la colonisation des ligneux sur les pierriers et le suivi de la flore rare du site.



Image 4 : Lande à Genêt de Villars à la Tête des Mines

○ Le dispositif d'enclos-exclos

L'importante campagne de terrain effectuée a permis d'accumuler une quantité conséquente de données. Celles-ci ont été longuement analysées et bien que les dynamiques végétales et les problématiques qui en découlent soient variables d'un secteur à l'autre, de nombreux résultats convergent. D'après ces données, l'effet le plus visible du pâturage est un phénomène de *thérophytisation* du milieu (apparition de nombreuses plantes appartenant au type biologique des thérophytes, qui comporte notamment la majorité des plantes annuelles). Les fabacées répondent elles aussi de manière sensible au pâturage. Victime de leur appétence, leur recouvrement se trouve régulièrement diminué sous l'effet du pâturage. Bien d'autres résultats sont disponibles dans le rapport complet de cette étude, téléchargeable via le centre de documentation en ligne des sites Natura 2000 : www.smaemv.n2000.fr

○ Les transects de suivi de la végétation ligneuse

N'ayant pas pu faire l'objet d'un rapport complet faute de temps, le renouvellement de cette campagne d'échantillonnage a toutefois permis d'accumuler de nombreuses données. À défaut de tests statistiques, des observations empiriques ont pu être formulées compte tenu des résultats relevés :

- Contrairement aux relevés de 2012, une forte mortalité de genévriers a été observée, notamment sur la partie basse.
- À l'inverse des campagnes précédentes, très peu de semis de pins ont été vus.
- Moins de 10% des genévriers ont été vu en fruit.

Devant ces impressions, on peut émettre l'hypothèse que les sécheresses répétées de ces dernières années ont pu conduire à une mortalité élevée des ligneux dans les pierriers sommitaux du mont Ventoux. Cela serait corroboré par le fait que ces constats semblent moins marqués dans les parties les plus hautes, où une chape de nuages est régulièrement présente.

○ Le suivi de la flore rare

Débuté en 2002, ce suivi a pour vocation de suivre certaines plantes de la partie sommitale du mont Ventoux. Souvent protégées, celles-ci ont toutes comme point commun leur extrême rareté pour le Vaucluse. Ainsi, plusieurs d'entre elles ne sont connues que sur le Ventoux et ont parfois des effectifs particulièrement réduits (< 5 pieds par exemple !). À l'occasion de cette campagne de relevés, de nouveaux taxons ont été ajoutés compte tenu de l'amélioration de connaissance.

Au regard des résultats obtenus lors de ce stage et des enjeux qui ont émergé sur certains secteurs, des préconisations de gestion ont été indiquées. Celles-ci trouveront particulièrement leur place dans le cadre de la réactualisation du Document d'Objectifs du site Natura 2000 du Mont Ventoux qui interviendra en 2018, 2019 et 2020.



Image 5 : *Fritillaria tubiformis*. L'unique station connue en Vaucluse ne comportait que 3 pieds en 2017 !

- **Alpages Sentinelles : un espace de dialogue pour anticiper l'impact des aléas climatiques**

Faire face ensemble aux défis du changement climatique, tel est le pari relevé par les éleveurs, les bergers, les gestionnaires des espaces naturels et les pastoralistes du Ventoux (SMAEMV, ONF et CERPAM) dans le cadre de la démarche Alpages sentinelles. Pour cela, ils s'appuient sur une expérience de longue date et un réseau complet et engagé d'acteurs. Tous tentent d'apporter une réponse à la question suivante : comment protéger les alpages qui subissent des accidents météorologiques croissants avec le changement climatique en cours ?

Initié dans les Ecrins, ce réseau s'est étendu au fil des ans à tout le massif alpin français. Né face aux inquiétudes provoquées par la canicule de 2003, puis aux sécheresses répétées des années suivantes, ce réseau se compose aujourd'hui de 31 alpages et de 37 exploitations utilisatrices d'espaces.



Image 6 : Bergerie de l'Avocat - Mont Serein

Une nouvelle fois, le travail s'est porté sur 2 points particuliers :

- La réalisation de la plaquette annuelle qui retrace le travail et les résultats obtenus l'année précédente. Une copie numérique est fournie en annexe.
- La participation du botaniste en charge des relevés pour le réseau au stage sur les milieux ouverts conduit cette année-là. Ce dernier est venu accompagner à 2 reprises le stagiaire sur le terrain afin qu'il puisse bénéficier de ses conseils et connaissances.

D'autres moments d'échanges importants ont une nouvelle eu lieu tout au long de l'année, comme plusieurs réunions du groupe végétation ou le séminaire annuel à Gap le 5 octobre 2017.

- **Observatoire ORCHAMP : Observatoire des Relations Climats-Homme-milieus Agro-sylvo-pastoraux du Massif alPin**

L'observatoire ORCHAMP entend fédérer une large communauté d'acteurs académiques et non-académiques autour d'un objectif commun : celui de mieux saisir dans le temps et dans l'espace les dynamiques couplées entre le climat, l'utilisation des terres et la biodiversité des espèces de montagne. Pour cela, ce dispositif a l'ambition de s'inscrire dans le long terme et s'attache à observer, en plus des habituels, des compartiments de l'environnement peu voire pas étudiés.

Associé à l'Institut Méditerranéen de Biologie et d'Ecologie (IMBE), l'ONF et l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) d'Avignon, les premiers échanges en 2017 ont concrétisé l'amorce engagée fin 2016. Concrètement, 2 transects (nord et sud) suivant le gradient altitudinal du Ventoux ont été prépositionnés. L'année 2018 sera l'occasion de les matérialiser sur le terrain et réaliser les premiers relevés : botanique, pédologie, ADN environnemental...).

- **Inventaire et cartographie des habitats naturels et de la flore d'intérêt communautaire du site Natura 2000**

Envisagée depuis plusieurs années, le renouvellement de la cartographie des habitats du site Natura 2000 du Mont Ventoux a pu être officiellement enclenchée en 2017. Pour cela, un cahier des charges exigeant a été élaboré en lien direct avec le service scientifique de la Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de PACA (DREAL PACA).

Il s'agira, en 2018, d'actualiser la cartographie des habitats réalisée en 2000-2001. Le niveau de précision sera variable en fonction de l'enjeu de l'habitat et des priorités de gestion du site Natura 2000.

Bien que le besoin d'actualisation concerne majoritairement le site du Ventoux, dominé par des habitats agro-pastoraux dont certaines parcelles ont bénéficié de mesures d'ouverture de milieu, le site Natura 2000 des Gorges de la Nesque fera lui aussi l'objet de ce travail. Principalement constitué d'habitats rocheux et forestiers, à dynamique plus lente, l'objectif est d'actualiser la cartographie existante en insistant sur les milieux évoluant plus rapidement.

2.4 Information, communication et sensibilisation

Au cours de l'année écoulée, un grand nombre d'évènements ou d'actions ont permis de mettre en avant la démarche Natura 2000, le site du Mont Ventoux et les actions qui y sont menées. Compte tenu de leur nombre, une présentation exhaustive occuperait un volume trop important, il a donc été privilégié de n'en aborder qu'un certain nombre afin de donner une image plus globale :

- **Exposition : Vaucluse, Ventoux, Voyage en biodiversité !**

Du 1^{er} juillet au 31 août 2017, l'office de tourisme de Carpentras a abrité une exposition dédiée à la biodiversité du territoire Ventoux. À cette occasion, le SMAEMV a mis à disposition les 8 panneaux qui composent l'exposition Natura 2000 élaborée il y a quelques années.

L'inauguration officielle de l'exposition a permis de présenter les panneaux au public et les sensibiliser sur les enjeux majeurs du territoire.

- **Fête de la forêt**

Moment fort de la vie forestière du Géant de Provence, la fête de la forêt à lieu tous les 3 ans à Bédoin. Coorganisé par le SMAEMV et la ville de Bédoin, cet évènement a été l'occasion pour l'animateur Natura 2000 d'être présent au stand du SMAEMV, présenter le site Natura 2000 lors d'une conférence devant une vingtaine de personne et faire un direct à la radio pour parler de la démarche Natura 2000.



Image 7 : Stand du SMAEMV lors de la fête de la forêt en 2017

- **Bilan des 15 ans d'animation du site Natura 2000 du Mont Ventoux**

Très riche, le DOCOB site Natura 2000 n'a pas nécessité de révision au bout des 6 ans habituellement préconisés. Aujourd'hui âgé de 15 ans et compte tenu de son taux de réalisation (>90%), la révision du DOCOB apparaît indispensable et sera engagée dès 2018. Pour mener à bien un tel travail, il est indispensable de prendre la mesure du travail déjà accompli. Pour cela, un bilan des 15 années d'animation a été rédigé au cours des deux dernières années. Nécessitant encore quelques compléments, celui-ci sera présenté aux membres du COPIL afin d'engager concrètement la révision du DOCOB.

Une fois présenté, ce document sera en libre téléchargement sur le site internet dédié aux sites Natura 2000 animés par le SMAEMV : <http://smaemv.n2000.fr>

Afin de valoriser cet important retour d'expérience, une plaquette de 12 pages a été élaborée en décembre 2017 : *Site Natura 2000 Mont Ventoux – 15 ans d'action en faveur du Géant de Provence* (une copie numérique est fournie en annexe). Ce document a vocation à valoriser le travail mené sur le Ventoux auprès des élus, des partenaires techniques et du grand public. À cet effet, 1500 exemplaires ont été imprimés fin 2017.

- **Création d'un centre de documentation en ligne**

Depuis avril 2012, le site <http://smaemv.n2000.fr> permet d'avoir accès à tout moment aux détails du fonctionnement du réseau Natura 2000, les particularités du site du Mont-Ventoux (habitats, espèces, ...), ainsi que des actions menées dans le cadre de l'animation du DOCOB.

Important outil de communication, cette plateforme permet de communiquer à plus grande échelle, de relayer les événements importants portés par le SMAEMV et d'assurer un moyen de communication simplifié via un formulaire de contact.

En 2017, une nouvelle section du site internet a vu le jour. Conformément à l'article L124-3 du Code de l'environnement, toute personne qui en fait la demande reçoit communication des informations relatives à l'environnement. Afin de diffuser encore plus largement les données obtenues dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000, le SMAEMV met à disposition du public l'ensemble des données acquises. Pour cela, un espace dédié est donc consultable à l'adresse suivante :

<http://smaemv.n2000.fr/infos-pratiques/centre-de-telechargement>

- Réédition de la plaquette du site Natura 2000

Victime de son succès, la plaquette du site Natura 2000 a été rééditée en 9000 exemplaires. Diffusée avant l'été dans les offices de tourisme du territoire, plusieurs centaines d'entre elles ont déjà été distribuées et le seront encore dans les années à venir.

2.5 Opération « Nettoyons le Ventoux »

Née de la volonté de redonner au majestueux mont Ventoux ses lettres de noblesse, l'opération « Nettoyons le Ventoux » fédère chaque année des bénévoles et des partenaires toujours plus motivés et nombreux. Cette année, alors que la météo n'était pas au beau fixe, plus de 200 personnes se sont une nouvelle fois rassemblées pour collecter plus d'une tonne de déchets !

Fort de la réussite de la manifestation chaque année, le SMAEMV, l'ONF et Fan de Lune ont décidé de participer au concours *Natura 2000 Award*. Ce dernier récompense les actions d'excellence dans les sites Natura 2000 européens. À l'heure de la rédaction de ce bilan, aucune sélection n'a encore été faite.



Image 8 : Photographie de groupe des participants de l'édition 2017

2.6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité

- **Projet de Parc Naturel Régional du Mont Ventoux**

Véritable projet de territoire, le projet de Parc Naturel Régional du Mont Ventoux s'est accéléré en février 2013, suite à l'avis d'opportunité émis par le Préfet de Région. Le massif étant au cœur de cette démarche, l'animateur a participé de près à la poursuite du projet afin de s'assurer que les orientations de la future charte soit compatible avec les enjeux Natura 2000 du site.

- **Réhabilitation du sommet du mont Ventoux**

Suite à l'élan provoqué par le programme Espaces Valléen porté par le SMAEMV, où la réhabilitation du sommet du mont Ventoux est jugée prioritaire, la phase d'étude s'est poursuivie en 2017. Diverses réunions ont été conduites, notamment avec le bureau d'étude réalisant l'évaluation environnementale, durant lesquelles l'animateur a pu s'assurer que le projet était en cohérence avec les enjeux du site Natura 2000.

- **Examen périodique de la Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux (RBMV)**

Tous les 10 ans, les réserves de biosphère doivent réviser leur document stratégique. À cette occasion, un nouveau plan doit être élaboré sur la base d'un bilan rapportant les actions réalisées lors des 10 dernières années.

Plusieurs zones centrales de la RBMV font parties du site Natura 2000. Les actions qui y sont engagées ont donc une résonance particulière pour la RBMV et à l'occasion de cet examen périodique, quelques jours ont été consacrés à réaliser le bilan et plus largement, à participer au travail nécessaire au renouvellement de la labélisation.

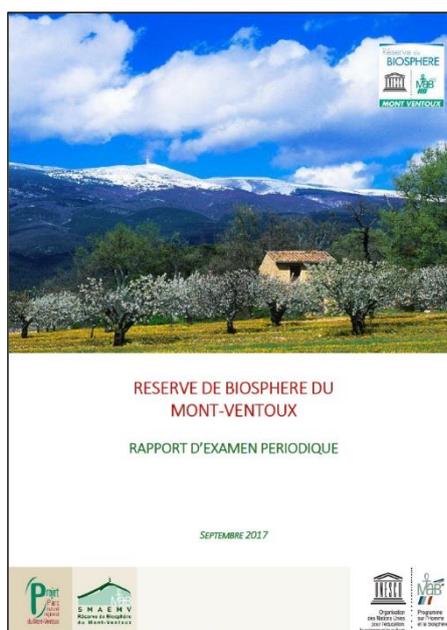


Image 9 : Couverture de l'examen périodique de la Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux

2.7 *Gestion administrative et financière, et animation du site*

- **Animation générale du site**

Le travail administratif et financier a principalement consisté en la rédaction des rapports d'activités pour le SMAEMV, la préparation du budget, la rédaction du bilan annuel d'animation, la demande de paiement et la tenue du Comité de Pilotage du site.

- **Une évolution dans la convention entre l'Etat et le SMAEMV pour l'animation des sites Natura 2000 du Mont Ventoux et des Gorges de Nesque**

Alors que les conventions d'animation des deux sites Natura 2000 sont arrivées à terme fin 2017, une convention unique a cette fois été signée. Deux éléments déterminants sont à signaler :

- La diminution de 20% des financements, ayant pour principale conséquence d'empêcher la réalisation d'étude ou d'autres prestations, comme c'était le cas les années précédentes. Il faudra désormais passer par une nouvelle demande de subvention, sans certitude de validation.

- La modification de la répartition du temps de travail entre les 2 sites Natura 2000. Auparavant à mi-temps sur chacun d'entre eux, l'animateur aura désormais 60% de son temps de travail dédié au Mont Ventoux. Ce changement est cohérent compte tenu des enjeux biologiques et de la fréquentation touristique du mont Ventoux.

- **Actualisation du Formulaire Standard de Données du site**

Le Formulaire Standard de Données, document récapitulant toutes les données biologiques et administratives d'un site Natura 2000, a été élaboré suite aux études et recueils de données réalisés dans le cadre du Tome 0 du Document d'Objectifs du site, au début des années 2000. Depuis, celui-ci a bénéficié de deux mises à jour en 2005 et 2015. En 2017, de nouvelles espèces y ont été ajoutées, portant le nombre d'espèce de l'annexe II de la Directive Habitat à 16 (espèces justifiant la désignation d'un site Natura 2000). Les espèces de l'annexe IV (dont il faut assurer une protection stricte) sont quant à elle au nombre de 25.

2.8 *Frais annexes*

L'animateur Natura 2000 dispose de tous les moyens du SMAEMV pour mener à bien l'ensemble de ses missions. Ceux-ci se composent notamment d'une personne allouée aux procédures de marchés publics, une autre au secrétariat et une 3^{ème} en comptabilité. L'animateur a également à sa disposition tous les véhicules du SMAEMV pour se déplacer sur le territoire, ainsi que du matériel technique acquis par la structure (GPS, longue vue, appareil photo, ...).

Bien évidemment, tous ces frais annexes n'ont pas été facturés et restent à la charge du Syndicat Mixte, bien que ceux-ci s'élèvent à plusieurs milliers d'euros par ans.

Cependant, la présence d'une petite somme pour les dépenses liées à l'animation (achat de données météo et cartographique, équipements particuliers, frais de déplacement, clés DFCI...) est une plus-value déterminante pour la bonne réalisation des missions, n'impacte aucunement de manière négative la mise en application du DOCOB et facilite grandement le travail de l'animateur du site. Force est de constater qu'avec la diminution de l'enveloppe animation de 20%, cette somme a désormais disparu et les actions mises en place en pâtiront nécessairement.

3 Synthèse du temps passé – Année 2017

| Nature de l'action | Nb de jours |
|---|-------------|
| <i>Gestion des habitats et des espèces</i> | 32,5 |
| <i>Evaluation des incidences des projets</i> | 11 |
| <i>Suivis scientifiques et techniques</i> | 9 |
| <i>Information, Communication, Sensibilisation</i> | 24 |
| <i>Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité</i> | 8,5 |
| <i>Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site</i> | 16,5 |
| <i>Total</i> | 101,5 |

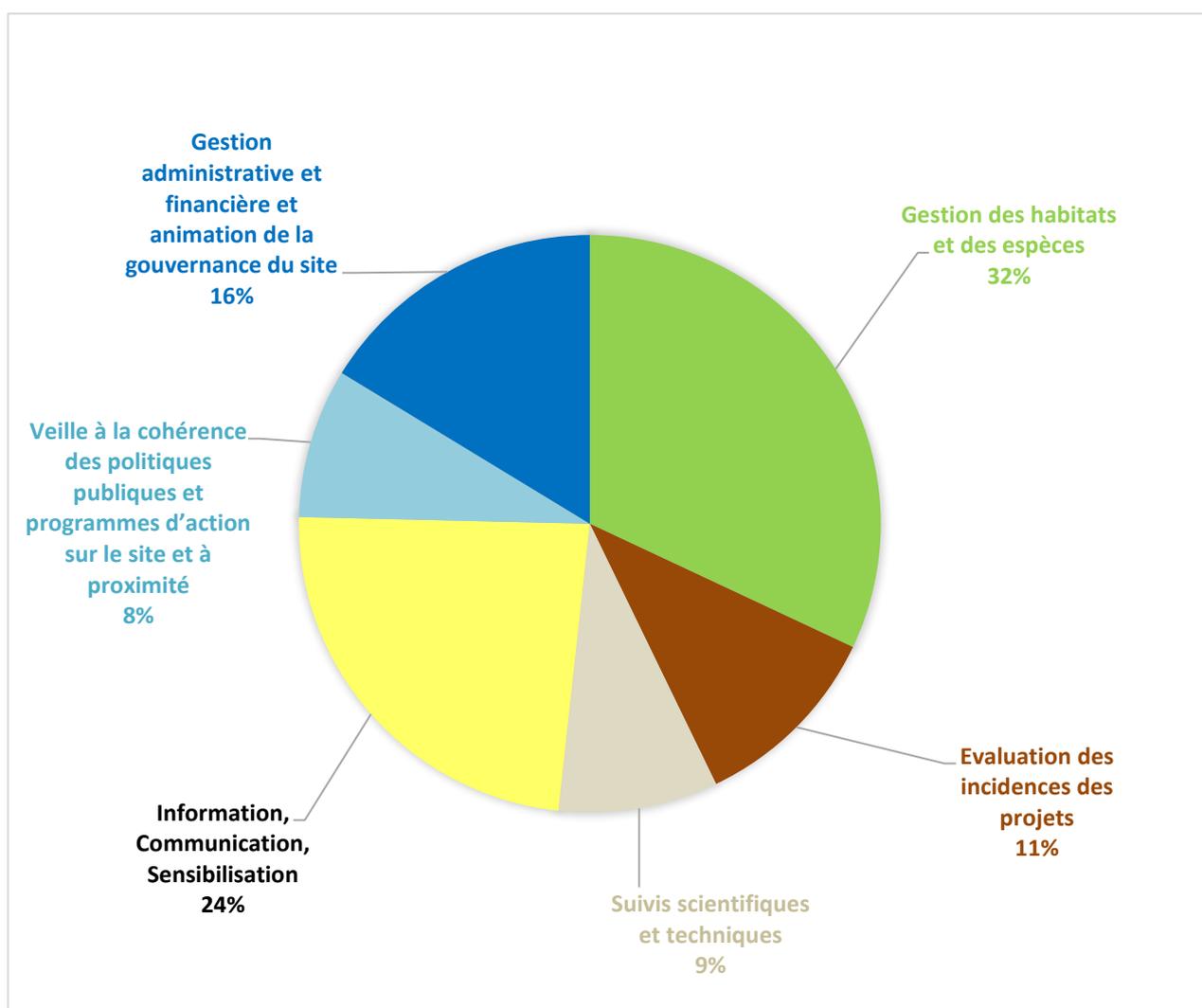


Figure 1 : Répartition du temps de travail sur le site Natura 2000 du Mont Ventoux